

Conditions Générales d'Utilisation de notre Agence en Ligne

Préambule :

Par l'intermédiaire de notre Service d'Agence en ligne dédiée à la mise à disposition de personnel intérimaire, nous donnons à nos Clients la possibilité de passer des commandes, de signer électroniquement les contrats de mise à disposition, de procéder à la validation de relevés d'heures pré-remplis et de consulter nos plannings de délégation ou d'évaluer nos prestations de mise à disposition de personnel intérimaire.

Le service Agence en ligne (ci-après, désignée l'« Agence en ligne » ou le « Service ») est soumis aux présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après, désignées les « CGU »).

Le Client comprend et accepte que l'accès à l'espace client de notre Agence en ligne est soumis à la validation et à l'acceptation préalable par ce dernier et ce, sans réserve, des présentes CGU et de nos Conditions Générales de Prestations relatives à la mise à disposition de personnel intérimaire (ci-après, désignées les « CGP ») – lesquelles sont consultables, téléchargeables et imprimables à tout moment, dès la connexion au Service.

Droits et modalités d'accès au Service :

Afin d'accéder à notre Agence en Ligne, le Client doit communiquer la liste des employés habilités. Le Client est seul responsable de la désignation des personnes habilitées à utiliser notre Service (ci-après désignées les « Utilisateurs ») et des conséquences d'une éventuelle utilisation frauduleuse des données d'identification transmises à chaque personne désignée par le Client.

Toute utilisation du Service par une personne s'identifiant en tant qu'Utilisateur du Client sera présumée de manière irréfutable être un Utilisateur du Client.

Le Client s'engage à notifier, par écrit et sans délai toute utilisation frauduleuse des données d'identification, dont il aurait connaissance (courrier, télécopie, mail).

L'accès au Service est exclusivement réservé aux personnes physiques désignées par le Client, détenteur d'un identifiant personnel et confidentiel correspondant à tout ou partie de son nom patronymique et d'un mot de passe personnel et confidentiel, librement choisi par l'Utilisateur et qu'il est le seul à connaître.

Description du Service :

Chaque Utilisateur, peut passer des commandes de mise à disposition de personnel en utilisant son login et son identifiant propres. Sur la base de chaque commande passée et validée, le Service génère automatiquement, pour chaque mission de travail temporaire et sous format PDF, les contrats de mise à disposition et les relevés d'heures "pré-remplis" (ces derniers étant établis à partir des informations issues des contrats de mise à disposition).

Ainsi, les présentes CGU ont pour objet notamment de fixer les conditions et modalités dans lesquelles sont :

- établis, validés et signés électroniquement les contrats de mise à disposition
- établis, validés et transmis par voie électronique, par le Client, les relevés d'heures du personnel intérimaire mis à sa disposition.

Contrats de mise à disposition :

1/ Etablissement et validation des contrats de mise à disposition :

Le Service permet sur la base des commandes émises par le Client de générer « on line » les contrats de mise à disposition établis dans le respect des articles 1251-1 et suivants du Code du travail.

Ces contrats, une fois établis, sont mis à la disposition du Client via le Service aux fins de validation.

Si le Client est d'accord avec les informations portées sur les contrats, il les valide.

Le Service permet au Client de signaler tout désaccord avec les informations portées sur les contrats. Dans ce cas, le Client devra, via le Service, notifier à l'Agence, les raisons de son refus de validation.

2/ Signature et archivage des contrats de mise à disposition :

Tout contrat de mise à disposition validé par le Client via le Service est automatiquement signé électroniquement. Pour le Client, cette signature est matérialisée par le nom et prénom et l'adresse email inhérente à la personne désignée par le Client, pour passer les commandes, valider et signer les contrats de mise à disposition.

En adhérant au Service, le Client certifie que son système de gestion des adresses mail est contrôlé précisément par ses soins et donne à la personne utilisant une adresse mail l'exclusivité de son usage et des droits y afférent.

Le Client est informé, aux travers des présentes CGU que la signature électronique mise en œuvre au travers du Service s'entend d'une signature électronique dite « simple ».

Le Service permet à tout moment une consultation « on line », un téléchargement et/ou une impression des contrats de mise à disposition signés par le Client sur son espace personnel.

Le Service garantit un archivage des contrats de mise à disposition établis et signés par voie électronique pendant une durée de cinq (5) ans. Cette durée commence à courir à compter de la date du début de mission. Pendant cette période, le Client a la possibilité, à tout moment, d'accéder au Service, pour consultation, téléchargement et/ou impression des contrats de mise à disposition.

Relevés d'heures :

1/ Validité des informations :

Le Client reconnaît que les informations transmises, par ses soins, constituent la base de la facturation correspondant aux heures de travail réellement effectuées par les salariés intérimaires mis à disposition.

La validation et la transmission des relevés d'heures sont réalisées par l'Utilisateur via le menu « relevés d'heures » de l'Agence en Ligne.

Les données contenues sur les relevés d'heures peuvent être modifiées par l'Utilisateur en tant que de besoin. Ces données devront être validées par l'Utilisateur aux fins de prise en compte. Toute donnée validée ne peut plus être modifiée sur l'Agence en Ligne.

Néanmoins, une demande d'ajustement ultérieure de la part du Client demeure possible. Dans ce cas, le Client devra adresser une demande en ce sens à l'Agence qui a délégué le(s) salarié(s) intérimaire(s) aux fins de prise en compte.

Le Client est informé du fait que l'utilisation du Service est exclusive et remplace toutes autres formes de transmission des relevés d'heures.

Les données informatisées conservées sur l'Agence en Ligne sont considérées comme intègres et fiables, valant ainsi preuve littérale entre les Parties.

2/ Transmission des relevés d'heures :

Les relevés d'heures sont transmis automatiquement par flux informatique dans notre système d'information, après validation par l'Utilisateur.

Toutes les mesures ont été prises pour permettre l'accessibilité du Service du lundi au vendredi de 7 h à 20 h. Cependant, nous ne pouvons garantir une telle disponibilité notamment en cas de circonstances relevant de cas de force majeure telle que définie par la Jurisprudence constante et pour tout autre évènement hors de notre contrôle ou en cas de pannes ou d'interventions de maintenance exceptionnelle.

Dans ce cadre, la transmission des relevés d'heures sera provisoirement et exceptionnellement réalisée au moyen de relevés d'heures sous format papier, ce que le Client accepte.

3/ Archivage des relevés d'heures validés :

Le Service garantit un archivage sécurisé des relevés d'heures validés et transmis par voie électronique, ce pendant une période égale à la durée légale en vigueur (soit cinq (5) ans à ce jour).

Cette durée commence à courir à compter de la date de validation des relevés d'heures par l'Utilisateur. Pendant cette période, l'Utilisateur a la possibilité, à tout moment, d'accéder au Service, pour consultation et/ou impression des relevés d'heures.

Assistance :

Pour tout dysfonctionnement et/ou interrogation relative à l'utilisation du Service, l'Utilisateur pourra utilement contacter son Agence afin de recueillir son témoignage sur les incidents constatés et/ou répondre à ses questions. L'assistance téléphonique se fera aux heures d'ouverture de l'agence.

Durée d'utilisation du Service :

L'Agence en Ligne est un service accessible par l'Utilisateur à compter de la date d'acceptation par ce dernier des présentes Conditions Générales et ce, sans limitation de durée.

Dans le cas où le Client souhaiterait ne plus bénéficier du Service de l'Agence en Ligne, ce dernier pourra à tout moment, en faire part par lettre recommandée avec demande d'avis de réception avec date d'effet le lundi de la semaine suivant la réception dudit courrier.

Dans cette hypothèse, la transmission des relevés d'heures reprendra sous un format électronique par messagerie ou sous format papier.

Modification des CGU :

Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment les présentes CGU, sans que l'exercice de cette faculté puisse être considéré comme constitutif d'un préjudice quel qu'il soit à l'égard du Client.

Toute modification sera notifiée au Client au moins un (1) mois avant sa prise d'effet. A défaut de réserves exprimées par le Client dans ce délai, toute modification sera réputée acquise et acceptée par ce dernier.

Responsabilité :

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout dommage dont la cause est hors de son contrôle (infrastructure de télécommunications, réseau internet, ...) ou résultant de circonstances qui relèvent de cas de force majeure.

En cas d'utilisation du Service par le Client dans des conditions non conformes aux dispositions des présentes, la responsabilité de notre entreprise ne pourra être engagée.

En toutes hypothèses, la responsabilité civile contractuelle d'Adecco Medical sera limitée à cent mille (100.000) euros, tous dommages confondus par an et par sinistre.

Confidentialité :

Adecco Medical et le Client s'engagent à ne pas divulguer les documents ou renseignements communiqués par l'autre à l'occasion de l'utilisation du Service.

Protection des Données personnelles :

L'utilisation de l'Agence en Ligne suppose la collecte et le traitement de données à caractère personnel :

- Les données des candidats et salariés intérimaires : nom prénom, métier, historiques des missions et des relevés d'heures,
- Les données des « Clients finaux » : nom, prénom et adresse,
- Les données des Utilisateurs : nom, prénom, adresse mail, date et heure d'acceptation des présentes et des CGP, traces des actions de validation ou de signature électronique.

Adecco Medical, en tant que responsable du traitement, s'engage être en conformité quant aux obligations légales requises en matière de collecte et de traitement des données à caractère personnel.

Convention de preuve :

Conformément à l'article 1316-2 du Code civil, le Client et Adecco Medical (ci-après désignées les « Parties »), entendent fixer, dans le cadre de l'Agence en ligne, les règles relatives aux preuves recevables entre elles en cas de litige et à leur force probante. Les dispositions qui suivent constituent ainsi la convention de preuve passée entre les Parties, lesquelles s'engagent à respecter le présent article.

Le Client garantit que les conditions de mise en œuvre du Service notamment en termes de sécurité et de confidentialité, sont suffisantes pour garantir la fiabilité et l'intégrité du contenu des relevés d'heures et des contrats de mise à disposition.

Ainsi, la procédure de transmission et de validation des relevés d'heures et des contrats de mise à disposition est réputée fiable par les Parties.

Les relevés d'heures et contrats émis et reçus selon les modalités définies aux présentes tiennent lieu de contrats originaux et lient les Parties d'une manière pleine et entière. Les Parties reconnaissent la valeur juridique et la force probante des documents signés, et reçus par elles et renoncent à contester leur validité au motif qu'ils ont été transmis en ayant recours à des moyens électroniques. A ce titre, ces documents disposeront des attributs qui leur seraient conférés par les lois ou règlements s'ils étaient sous une forme traditionnelle (support physique).

Les éléments informatisés conservés dans les systèmes informatiques des Parties dans des conditions raisonnables de sécurité sont considérés comme intègres et fiables, valant ainsi preuve littérale entre les Parties.

Compétence judiciaire :

Tout différend pouvant survenir quant à l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales sera soumis quelles que soient la nature ou la portée de ce différend, au Tribunal de Commerce de Lyon.